

# LE PETIT COURRIER RUYMONTOIS

Bulletin d'informations municipales - Avril 2012



**Arrivée à Ruy-Montceau  
de la 1<sup>ère</sup> étape  
du Rhône-Alpes Isère Tour  
le jeudi 10 mai 2012**



## Concours de fleurissement

Le Conseil Municipal des Jeunes organise un concours de décoration florale, ouvert gratuitement à tous les Ruymontois.

Le règlement de ce concours est disponible sur le site internet de la commune et à l'Hôtel de Ville.

Les personnes intéressées doivent s'inscrire avant le 15 mai 2012.

La remise officielle des prix aura lieu lors de la cérémonie des vœux de janvier 2013.

À l'issue du classement, les deux premiers de chaque catégorie recevront, chacun, un bon d'achat.



### COMMUNE DE RUY-MONTCEAU CONCOURS DE DÉCORATION FLORALE 2012

#### BULLETIN D'INSCRIPTION

A rédiger en majuscule d'imprimerie

Madame, Monsieur, Mademoiselle (\*)

**Nom:**

**Prénom:**

Adresse :

Téléphone :

Adresse mail :

**Désire concourir dans la (\*)**

**1<sup>ère</sup> catégorie:** Maison avec jardin visible de la rue (ensemble fleuri).

**2<sup>ème</sup> catégorie** - Maison : balcons, cours, fenêtres.

**3<sup>ème</sup> catégorie** - Appartement : balcons, fenêtres, terrasses

RUY-MONTCEAU, le .....2012

(\*) Rayer les mentions inutiles

L'adhésion au concours entraînera de la part des candidats l'acceptation sans réserve du règlement du concours ainsi que les décisions du jury.

# Festivités

## Entretien avec le président du CAM



### Alain ASTIER, vous êtes président du Comité d'Animation Municipal, pouvez vous nous dire quel est l'objet du CAM?

Le CAM est une association qui a pour but d'animer la commune par l'organisation de manifestations pour les habitants de Ruy-Montceau.

Rassembler, faire se rencontrer les Ruymontois, tisser du lien social sont les objectifs essentiels du CAM. Et pour renforcer les liens intergénérationnels, le CAM organise également chaque année une manifestation au profit du Centre Communal d'Action Sociale.

### Quelles sont les manifestations programmées pour cette année?

- Le 10 mai 2012 : accueil de la 1<sup>ère</sup> étape du Rhône-Alpes Isère Tour.

- Le 11 mai 2012: soirée Théâtre.
- Les festivités du 14 juillet 2012, en partenariat avec la Municipalité.
- Le 21 juillet 2012: la Foire de la Sainte-Anne et le vide-grenier.
- En fin d'année, le Téléthon avec les autres associations ruymontoises.

### Comment participer au CAM?

Les membres actifs de l'association sont tous des bénévoles qui souhaitent s'investir pour dynamiser Ruy-Montceau.

Nous accueillerons avec plaisir toutes les personnes qui souhaitent nous rejoindre et prendre une part active à l'animation de notre commune.

**Contact: Alain ASTIER 06 80 84 37 86**

# Commerce à Montceau

L'unique commerce de Montceau a été récemment détruit par un incendie.

Le Maire et le Conseil municipal ont décidé de tout mettre en oeuvre pour continuer de proposer aux habitants de Montceau au moins un point boulangerie.

La Municipalité va donc prendre l'initiative de favoriser l'implantation d'une structure d'accueil pour



l'installation de toute personne qui souhaiterait créer une activité commerciale à Montceau.

## A Noter

### Surveillance du réseau électrique par ERDF.

Electricité Réseau Distribution France (ERDF) procédera à une surveillance par hélicoptère des réseaux

électriques de notre commune entre mi-avril et mi-mai 2012.

Le survol est réalisé à 5 m au dessus des lignes et se fait à vitesse réduite, permettant de visualiser avec précision l'état du réseau, et de déterminer les interventions nécessaires.

# Fusion

Dans nos dernières éditions, nous avons donné un large écho à la concertation organisée sur le projet de fusion entre Ruy et Montceau, avec notamment :

- Les deux réunions publiques organisées le 15 septembre 2011 à Montceau et le 22 septembre 2011 à Ruy.
- Le débat organisé lors de la séance du Conseil municipal du 24 novembre 2011.

Lors de cette séance du 24 novembre 2011, après avoir débattu des conséquences de la fusion sur le plan de la fiscalité et du développement urbanistique de Montceau, une large majorité de conseillers municipaux s'est prononcée pour demander par délibération la suppression du statut de commune associée et le passage à un régime de fusion simple. Cette option a été retenue car le recours au référendum a été supprimé par la réforme des collectivités territoriales de décembre 2010.

La séance du Conseil municipal du 30 janvier 2012 a donc été le cadre d'une délibération historique pour Ruy-Montceau.

En effet, le Conseil municipal, par 20 voix POUR, 5 voix CONTRE, s'est prononcé pour :

- Demander au Préfet de l'Isère la suppression de la commune associée et le passage au régime juridique de fusion simple.
- Demander au Préfet de l'Isère la suppression du sectionnement électoral.

Le Conseil municipal, à la même majorité, a décidé de demander au Préfet de l'Isère le changement de nom de notre commune, pour passer du nom de Ruy à celui de Ruy-Montceau. En effet, depuis 1973, date de l'association, le nom officiel de la commune était Ruy, l'appellation Ruy-Montceau n'était qu'officiuse

et résultait d'un compromis entre élus.

La balle est donc désormais dans le camp du Préfet de l'Isère. Il est en effet de sa compétence de prononcer, ou non, la fusion entre Ruy et Montceau et de décider le changement de nom de notre commune.

Ainsi, près de 40 ans après les fiançailles, le Préfet de l'Isère va maintenant devoir décider du mariage définitif de Ruy et Montceau, c'est à dire décider de doter Ruy-Montceau du même statut que les 36 000 autres communes de France !

Nous vous tiendrons bien entendu informés de la décision préfectorale dans le Courrier Ruymontois de juillet prochain.

Pour être complet sur ce dossier, il convient de souligner qu'à l'issue du vote demandant la fusion, L.PIERREGROSSE a donné lecture d'un courrier de D.BARILLOT, absent, faisant état de sa volonté de démissionner de sa fonction de Conseiller municipal. R.PUGLIESE, L.PIERREGROSSE, N.PARIS, F.CONESA ont ensuite quitté la séance après avoir remis leur lettre de démission au Maire.

Les démissions de N.PARIS et F.CONESA, Conseillers municipaux, sont devenues effectives dès leur réception par le Maire.

Les démissions de D.BARILLOT, Maire-délégué, R.PUGLIESE et L.PIERREGROSSE, Adjoints au Maire, doivent être acceptées par le Préfet de l'Isère. A l'heure où nous écrivons ces lignes, le Préfet de l'Isère n'a pas encore accepté ces démissions.

Ces 3 élus sont donc toujours membres du Conseil municipal.

# Elections

A Ruy, en raison de l'augmentation du nombre d'électeurs, il y aura désormais 3 bureaux de vote. Le vote se déroulera à la salle de la Salière.

A Montceau, le vote se déroulera dans le groupe scolaire Kimmerling.

Chaque électeur va recevoir une nouvelle carte.

Elle sera exigée préalablement au vote, pensez également à vous munir de votre carte nationale d'identité.

Pour les élections présidentielles, les bureaux de vote seront ouverts de 08h00 à 19h00. Pour les élections législatives, les horaires ne sont pas encore connus.

## A Noter

### Elections présidentielles

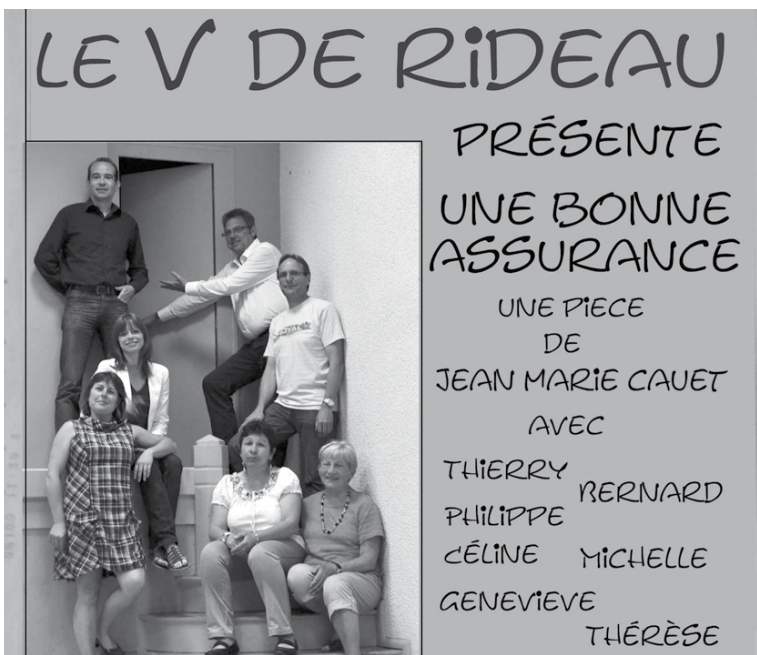
Les dimanches 22 avril et 6 mai 2012.

### Elections législatives.

Les dimanches 10 et 17 juin 2012.

# Théâtre

**Vendredi 11 mai à 20h30**  
**Salle Annequin à Montceau**



PRÉSENTE  
**UNE BONNE ASSURANCE**

UNE PIÈCE  
DE  
JEAN MARIE CAUET  
AVEC

THIERRY BERNARD  
PHILIPPE  
CÉLINE MICHELLE  
GENEVIEVE  
THÉRÈSE



THIERRY



BRIGITTE



PHILIPPE



MICHELLE



THÉRÈSE



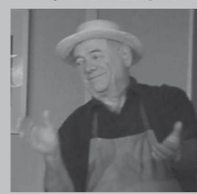
GENEVIEVE



BERNARD



CÉLINE



MICHEL

**Organisé par le**  
**Comité d'Animation Municipal**

Entrée: 10 €/Jeunes/étudiants: 6 €  
Réservations à l'Hôtel de Ville

Une bonne assurance ...  
ou comment se retrouver pris au piège par la signature de contrats d'assurances obtenus par un odieux chantage!

C'est ce que va vivre Alain à son insu, lors d'une rencontre qui s'avérera ne rien devoir au hasard !!

Mais à quel jeu joue Julie, quand elle décide de séduire Georges qui, lui aussi, va croiser la route d'Odette ?

C'est sans compter sur les investigations menées par Max, journaliste de son état et du double jeu que va mettre en place Myriam.

Quiproquos, surprises, «la bonne assurance», une pièce qui au demeurant n'en manque pas.

## A l'honneur

La cérémonie des voeux de la Municipalité s'est achevée par la traditionnelle remise des médailles de la Ville aux personnes bénévoles méritantes.

A l'honneur cette année (de gauche à droite sur la photo):

**André SAUNIER, Monique PIGNOLY et Michel CHARPY.**



[www.ruy-montceau.fr](http://www.ruy-montceau.fr)



Le Petit Courrier Ruymontois est une publication éditée par la Mairie de RUY-MONTCEAU.

Numéro de avril 2012.

Directeur de la Publication: Guy RABUEL.

Rédaction :  
Bernard HILDT  
Commission Culture et Communication.

Création graphique et mise en page :  
Christophe GIBOULET.

Impression : Imprimerie CUSIN,  
38300 BOURGOIN-JALLIEU.  
Tirage : 1 950 exemplaires.

Crédit Photo : Mairie de RUY-MONTCEAU.